

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Élections : des recommandations pour améliorer les processus

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

EN octobre 2019, un atelier organisé par le Centre européen d'appui électoral (ECES) s'était tenu dans notre pays. Le rapport de ces assises a donc été restitué, il y a deux jours aux acteurs électoraux institutionnels et non-institutionnels sur le renforcement des capacités. Cet atelier avait pour objectif de présenter la synthèse faite par les experts d'ECES

sur les rapports généraux de leurs ateliers d'octobre 2019 ; faire partager les recommandations entre les groupes ; donner l'occasion aux experts ECES de faire aux deux groupes des propositions sur leurs points de divergence ; faire le rapport de synthèse des recommandations des ateliers d'octobre 2019 ; etc. En terme de recommandations, notons que sur le module relatif à l'état-civil et au casier judiciaire, il a été retenu qu'il est question de rendre obligatoire le recense-

ment administratif annuel pour la bonne tenue des monographies



Le bureau ayant dirigé les travaux de l'atelier sur le dialogue démocratique organisé par l'UE.

ment administratif annuel pour la bonne tenue des monographies ; de lancer effectivement le volet état-civil du projet Iboga, sur l'interpellation des partis politiques et des organisations de la société civile (OSC) en cas de retard dans la mise en œuvre de ce volet, etc.

S'agissant des capacités et comportements des acteurs électoraux, il sera question d'amplifier ou d'améliorer la communication de tous les acteurs impliqués dans le processus électoral ; renforcer la formation des agents de force de sécurité et de défense ; sensibiliser et former les re-

présentants des partis politiques avant chaque scrutin ; renforcer la formation à l'éducation civique et éthique avant, pendant et après les élections.

À côté de tout cela, la question de financement des élections a été évoquée. Le rapport de l'atelier de l'ECES entend créer un fonds de financement des élections, par la mise en place de mécanismes pour une meilleure soutenabilité du budget de l'État et pérenniser le financement des élections ; financer le dialogue entre tous les acteurs politiques ; maintenir le couplage des élections pour réduire le coût des élections.

CDH: la garde des Sceaux présente à la 43e session

LA ministre de la Justice, Erylyne Antonela Ndembet-Damas, prend part, depuis hier, aux travaux au cours desquels elle devra réaffirmer l'engagement du Gabon à garantir les droits de l'Homme et les libertés fondamentales.

Martina Ada METOULE
Libreville/Gabon

LES travaux de la 43e session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme (CDH) se sont ouverts lundi dans la capitale helvétique. La Représentante permanente de l'Autriche auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Elisabeth Tichy-Fisslberger, préside cette session ordinaire à laquelle prennent part plusieurs pays membres dont le Gabon représenté par notre ministre de la Justice, garde des Sceaux, Erylyne Antonela Ndembet-Damas. On note également la présence du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

Lors de la session dite "principale" en 2020, le CDH examinera essentiellement les rapports présentés par les experts des droits de l'Homme et d'autres organes spécialisés en enquête sur les thèmes ayant trait à la situation des droits de l'Homme dans plus d'une quinzaine de pays. À ce titre, la cheffe de la délégation gabonaise prendra la parole. Dans son discours, Erylyne Antonela Ndembet-Damas va réaffirmer l'engagement de notre pays à garantir de manière effective, les droits de l'Homme et les libertés fondamentales. Le débat de haut niveau qui domine les travaux depuis lundi et qui se poursuit aujourd'hui voit, la participation d'acteurs majeurs dont, les hauts responsables et représentants de plus de 80 pays.

À noter que, le CDH est depuis 2006, le principal organe intergouvernemental de cette institution internationale qui traite des questions relatives aux droits de l'Homme. Son siège se trouve à Genève, en Suisse.



La ministre de la Justice garde de Sceaux, et les membres de sa délégation, à l'ouverture de la session.

Tribune des partis politiques

Déclaration de guerre ?

AMOUR d'intérêt! C'est ainsi qu'il convient de qualifier l'alliance, contractée entre le Centre des libéraux réformateurs (CLR) et la Majorité républicaine sociale pour l'Émergence, particulièrement le Parti démocratique gabonais (PDG), au pouvoir. La récente sortie du délégué général adjoint 1, en charge de l'implantation et des Stratégies électorales, Alexandre Désiré Tapoyo en constituant la énième illustration, n'en déplaît pas aux militants dogmatiques. Face à ses camarades "céléristes", les yeux dans les yeux, ce dernier a annoncé que l'objectif à court terme du CLR est de

conquérir la mairie centrale de Libreville. Une sortie qui vient clairement mettre en évidence le désamour "viscéral" entre le parti du général retraité, Jean-Boniface Assélé, et les héritiers de son défunt beau-frère, Omar Bongo Ondimba.

À moins de porter des œillères, la guerre larvée, entre ces deux entités politiques, est aussi visible que le nez sur le visage. En atteste la cogestion des plus "explosives" lors du passage de Rose Christiane Ossouka Raponda à l'Hôtel de Ville de Libreville. Désormais, le CLR veut faire cavalier seul. Donc, fini le temps où la

formation politique de Jean-Boniface Assélé était considérée comme "faiseuse de rois". On doit s'attendre par conséquent à une épique et fratricide guerre durant les prochaines élections municipales. Objectif: conquérir ou conserver le conseil municipal de Libreville.

Cette ambition manifeste du CLR fait office de déclaration de guerre dans la tête de nombreux militants du PDG. Lequel PDG ne compte pas se faire ravir ce poste hautement stratégique, sans se défendre. On devrait donc s'attendre à de nombreuses peaux de banane et autres

entourloupes dans les mois à venir.

Ainsi, l'ambition du CLR, inhérente à la conquête de la mairie de Libreville, prouve, s'il en était encore besoin, que la nouvelle déléguée générale, Dr Nicole Assele, tout comme son père, et les autres militants se fixent sciemment un plafond de verre à ne pas franchir. Ce n'est donc pas demain la veille que le CLR se départira de son image d'"éternel second", comme l'avait souligné à juste titre, la politiste Chantal Mindzie lors du 25e anniversaire de ce parti.

Yannick Franz IGOHO